

Collecte des matières résiduelles 2017

Municipalité de Saint-Fabien

● Matières recyclables

Papier et carton

Journaux, circulaires, revues, livres, photos, enveloppes, billets de loterie, cartons plats ou ondulés, boîtes d'œufs, boîtes et rouleaux de carton, contenants de lait, de vin, de bouillon, de jus, de crème glacée, berlingots

Verre

Bouteilles et pots en verre

Métal

Boîtes de conserve, assiettes et canettes en aluminium, bouchons et couvercles de métal, contenants cartonnés avec fond en métal

Plastique

Sacs, pellicules d'emballage, bouchons et couvercles, bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager, identifiés par un de ces symboles :



● Matières compostables

Résidus alimentaires (sans emballage)

Céréales, grains, pains, pâtes, fruits, légumes (et pelures), viandes, poissons, fruits de mer, farine, sucre et autres aliments en poudre, gâteaux, sucreries, noix et œufs, nourriture pour animaux, produits laitiers non liquides, écales, coquilles, os ou carapaces, filtres et résidus de café, de tisane ou de thé (sans broche de métal)

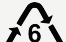
Résidus verts

Fleurs, plantes, sable, terre, chaume, résidus de ratissage, mauvaises herbes, terreau de rempotage et résidus de jardinage, tailles de haies, feuilles mortes, paille et foin, branches de moins de 1 cm de diamètre et d'une longueur maximale de 60 cm, cônes et aiguilles de conifères, sciure de bois, copeaux, écorces, petites racines

Autres matières compostables

Cendres de bois refroidie depuis **plus de 72 h**, papiers et sacs de papier pour emballer les résidus alimentaires, papiers et cartons souillés par des résidus alimentaires, assiettes de carton, boîtes de pizza, sachets en papier (sans broche de métal), papiers mouchoirs, serviettes de table, essuie-tout, bâtonnets et cure-dents de bois

● Déchets ultimes

Tout ce qui est compostable ou biodégradable, styromousse, cuir et textile, liège, vaisselle, vitre, caoutchouc, tout ce qui est souillé par des produits de nettoyage ou des liquides corporels, ampoules, jouets, sacs de croustilles, disques compacts, mégots de cigarette, cheveux, poils et plumes, litière et excréments d'animaux, plastique 



Collecte des matières résiduelles 2017

Municipalité de Saint-Fabien



Les articles de plastique
compostables ou
biodégradables
vont dans le bac noir.

Info chauffage : Il peut être très nocif pour votre santé et celle de vos voisins d'utiliser des styromousses, des plastiques, du bois traité ou peinturé dans votre **poêle à bois**. Les dioxines ou les furannes se dégagent de la combustion pourraient nuire à votre santé respiratoire.
Soyez vigilants !



Près de chez vous, il est possible de récupérer :

- Les piles usagées.
Où ? Au **bureau municipal**.
- Les peintures.
Où ? À la **Coopérative agricole**.
- Les vieilles huiles à moteur et les batteries d'auto usagées.
Où ? Au **Garage JMM**.



Comment bien utiliser son compost ?

- Pour les plantes qui ont des besoins nutritifs assez importants (carottes, épinards, laitues, betteraves, petits pois...) : **1 à 3 kg de compost / m²**
- Pour les plantes qui ont des besoins nutritifs plus importants comme les cucurbitacées (concombres, courgettes, citrouilles, melons...) ou les solanacées (aubergines, poivrons, patates, tomates...) : **3 à 5 kg / m²**

Il suffit de déposer le compost en surface et de griffer légèrement le sol afin de le faire pénétrer dans la terre.

- Pour rénover les jardinières : ajouter 20% de compost à la terre
 - Pour réaliser de nouvelles jardinières : effectuer un mélange 1/3 compost, 1/3 sable et 1/3 terre
- Source : www.consommerdurable.com

Collecte des gros rebuts

Lors de la collecte des gros rebuts, veillez à ne pas déposer de résidus domestiques dangereux, de rebuts de construction, de rénovation et de démolition, de pneus, d'appareils électroniques et informatiques, de téléviseurs et autres écrans, de pièces automobiles, de résidus verts autres que des branches solidement attachées.

Pour savoir où déposer les types de matière suivants, consultez le site internet des organismes listés ici ou déposez-les à l'écocentre, situé au 835, chemin Victor-Gauvin à Rimouski :

- Lampes au mercure : **Recycfluo** à www.recycfluo.ca
- Appareils électroniques : **ARPE** à recyclemelectroniques.ca
- Liquides de refroidissement, antigels, leurs contenants et leurs filtres : **SOGHU** à www.soghu.com

Restez aux aguets pour connaître les dates de **collecte des gros rebuts** et de **distribution de compost** ! Elles vous seront transmises en cours d'année.